

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du lundi 20 avril 2026

Ouverture de la séance : 20h45

Présents : Catherine BORGNE —Valérie APRAHAMIAN- Vivien BAREYT - Carole CADIO - Thierry COSSARD – Philippe DANIEL - Cindy DAVOUST - Frédéric FALLOT – Richard FLAHAUT - Isabelle OCCELLI – Brigitte OLIVIER - Laetitia PANNIER –Christian TROUET - Céline WARREN

Absent excusé : Jean-Pierre BOGERS

Secrétaire : Carole CADIO

Secrétaire de séance :

1. Approbation du CR de la séance du 1^{er} décembre 2025

Vote à l'unanimité

2. Vote du Compte Financier Unique de la commune:

-sous la présidence de Mr Richard FLAHAUT , doyen d'âge , Mme le Maire étant sortie ,

-qui s'établit comme suit à la lecture des dépenses et des recettes de l'exercice 2025 :

Fonctionnement	Recettes	Dépenses	Solde	Résultat de fonctionnement
Exercice 2025	498 248,58	422 456,99	75 791,59	130 025,70
Résultat reporté N-1	54 234,11		54 234,11	
Résultat total net 2025	552 482,69	422 456,99	130 025,70	

Investissement	Recettes	Dépenses	Solde	Résultat d'investissement
Exercice 2025	214 299,43	104 115,19	110 184,24	370 214,73
Résultat reporté N-1	260 030,49		260 030,49	
Résultat Cumulé	474 329,92	104 115,19	370 214,73	

Soit un résultat de clôture de l'exercice de

Résultat de clôture 2025	500 240,43
---------------------------------	-------------------

Vote à l'unanimité

3. Affectation du résultat 2025 de la commune

Au regard du Compte Financier Unique et du Résultat net cumulé de l'exercice 2025 de :

500 240,43 € ,

il est proposé d'affecté celui-ci de la façon suivante pour sa reprise au Budget Primitif 2026:

Affectation au 1068	79 332,48	<i>Excédents de fonctionnement capitalisés 1068</i>
Report en Fonctionnement	50 693,22	<i>Résultat de Fonctionnement reporté 002</i>
Report en Investissement	370 214,73	<i>Excédents d'investissement 001</i>
Résultat net cumulé 2025	500 240,43	

Vote à l'unanimité

4. Vote des taux d'imposition 2026

On observe sur les éléments transmis par la Direction des finances Publiques, une baisse notable des bases taxables sur les Résidences secondaires ; ce qui a une incidence sur le produit fiscal attendu de la taxe d'habitation.

Considérant la hausse de 1,5% des valeurs locatives retenue par le législateur pour l'année 2026, la dégradation de la situation économique du pays, les tensions politiques internationales et afin de ne pas accentuer la pression fiscale sur les administrés, étant entendu que les taux d'imposition votés par le conseil municipal sont applicables sur les seules propriétés foncières bâties et non bâties des résidences principales et sur les résidences secondaires pour la taxe d'habitation ; après discussion, il est décidé de retenir pour l'année 2026 les taux appliqués pour l'année 2025 et qui sont :

Foncier Bâti : 25,1%

Foncier Non Bâti : 37,43%

Taxe d'Habitation Résidence secondaire : 11,30%

Vote à l'unanimité

5. Vote du Budget Primitif 2026 de la commune

Après présentation ligne par ligne des différentes propositions d'inscription en dépenses et recettes pour les deux sections de fonctionnement et d'investissement par Madame le maire. Le Budget Primitif 2026 équilibré en Dépenses et Recettes pour chacune des deux sections est adopté à l'unanimité :

FONCTIONNEMENT	517 682,22€
INVESTISSEMENT	700 021,21€
TOTAL BUDGET PRIMITIF 2026	1 217 703,43€

Vote à l'unanimité

6. Demandes de subventions des associations pour l'année 2026

Après discussion il est décidé de verser les subventions suivantes :

SUBVENTIONS COMMUNALES		
Associations	Réalisations 2025	Prévisions 2026
ADMR	200,00 €	200,00 €
Anciens Combattants	250,00 €	250,00 €
AREC	200,00 €	200,00 €
Association "Le Val d'Hissera	100,00 €	100,00 €
Association La Turquoise	100,00 €	100,00 €
Caneton Club	150,00 €	150,00 €
Club de foot d'Asnières	100,00 €	100,00 €
Club de tennis de Viarmes	100,00 €	100,00 €
Coopérative Scolaire	4 500,00 €	4 500,00 €
Croix Rouge Française	150,00 €	150,00 €
Ecole de danse d'Asnières	100,00 €	100,00 €
Ecole de musique de Persan	300,00 €	100,00 €
Jeunes Sapeurs Pompiers	100,00 €	100,00 €
Sapeurs Pompiers	200,00 €	200,00 €
Tir à l'arc de Viarmes	100,00 €	100,00 €
Gymnastique volontaire	200,00 €	250,00 €
Fondation du patrimoine	- €	200,00 €
Comité des Anciens	4 000,00 €	0,00 €
Comité des Fêtes	2 500,00 €	2 500,00 €
Divers	- €	3 000,00 €
	13 350,00 €	12 400,00 €

Vote à l'unanimité

7. Reconduction de l'application de la disposition de fongibilité des crédits

Ceci, afin de permettre d'éventuels ajustements budgétaires entre les postes de dépenses , limités à 7,5% et hors dépenses de personnel

Vote à l'unanimité

8. Election et désignation des délégués représentant la commune dans les instances extérieures

Après discussion, selon les compétences et l'intérêt manifesté de chacun, le tableau suivant est établi

Désignation des représentants de la commune de Noisy sur Oise auprès des syndicats et commissions				
Syndicats/Commissions	Titulaires		Suppléants	
	T1	T2	S1	S2
SMGETVO (Energie)	Catherine BORGNE	-	Isabelle OCCELLI	-
SIERVMRV Collège Viarmes	Vivien BAREYT	Céline WARREN	Cindy DAVOUST	Carole CADIO
SIRGES (Lycée Montsoulst)	Catherine BORGNE	-	Laetitia PANNIER	-
SMGFAV (Fourrière départementale)	Brigitte OLIVIER	-	Valérie APRAHAMIAN	-
SICTEUB (Assainissement)	Frédéric FALLOT	Jean-Pierre BOGERS	Vivien BAREYT	Philippe DANIEL
SIECCAO (Eau potable)	Thierry COSSARD	Frédéric FALLOT	Jean-Pierre BOGERS	Philippe DANIEL
PNR Oise/Pays de France	Philippe DANIEL	Cindy DAVOUST	-	-
Tri-Or	Frédéric FALLOT	Isabelle OCCELLI	Brigitte OLIVIER	Carole CADIO
Commission Appel d'offres	Richard FLAHAUT	Christian TROUET	Carole CADIO	Isabelle OCCELLI
Commission Délégation Service Public	Richard FLAHAUT	Christian TROUET	Carole CADIO	Isabelle OCCELLI
Conseil d'école	Isabelle OCCELLI	Cindy DAVOUST	Richard FLAHAUT	Céline WARREN
Comité des Fêtes	Brigitte OLIVIER - Valérie APRAHAMIAN - Christian TROUET - Frédéric FALLOT			
Comité des Anciens	Isabelle OCCELLI - Valérie APRAHAMIAN - Christian TROUET - Richard FLAHAUT			
Correspondant SDIS		Thierry COSSARD		
Correspondant Défense		Richard FLAHAUT		

Vote à l'unanimité

9. Dématérialisation des procédures de mise en concurrence des marchés publics.

Accord est donné à Mme le Maire pour signature des documents d'adhésion au groupement de commandes (analyse Marchés publics) proposé par le Centre Interdépartemental de Gestion pour la période 2027-2030 sur le profil « Acheteur »

Vote à l'unanimité

10. Modification des Statuts du SIERMRV (syndicat du collège de Viarmes) ; pour des raisons de simplification de gestion,

Vote à l'unanimité

Fin de la séance à 23h30.